

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-21-0718 du 26/05/2021**

Arrêté du 11 mai 2021

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION  
D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE, AU TITRE DE L'ANNEE 2021

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté rapporte et porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe, au titre de l'année 2021.

Date d'application : 01/06/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**



**ARRÊTÉ**

rapportant et portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe, au titre de l'année 2021

**LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2014-507 du 19 mai 2014 modifié relatif aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2019 fixant la liste des opérations de restructuration ouvrant droit au bénéfice de la prime de restructuration de service ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2021 portant affectation d'inspecteurs principaux des Finances publiques, d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe et d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2021 ;

Vu l'instruction du bureau SPIB-1B n° 2021/02/3089 du 9 février 2021 relative au référentiel des structures comptables projeté au 31/12/2021 ;

Vu la demande de l'intéressée ;

**ARRÊTE :**

**Article premier** : Sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 29 mars 2021, en tant qu'elles concernent l'affectation de **M<sup>me</sup> Catherine BOMPART**, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe :

| Prénom    | NOM     | N° DGFIP | Ancienne affectation                            | Nouvelle affectation                            | Date d'affectation |
|-----------|---------|----------|---|---|--------------------|
| CATHERINE | BOMPART | 142343   | DDFIP SEINE-SAINT-DENIS<br>EMPLOI ADMINISTRATIF | DDFIP SEINE-SAINT-DENIS<br>SIP LIVRY-GARGAN -C2 | 01/05/2021         |

**Article 2** : **M<sup>me</sup> Catherine BOMPART**, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe, est affectée dans les fonctions et conditions ci-après :

| Prénom    | NOM     | N° DGFIP | Ancienne affectation                            | Nouvelle affectation                            | Date d'affectation |
|-----------|---------|----------|---|---|--------------------|
| CATHERINE | BOMPART | 142343   | DDFIP SEINE-SAINT-DENIS<br>EMPLOI ADMINISTRATIF | DDFIP SEINE-SAINT-DENIS<br>SIP LIVRY-GARGAN -C2 | 01/06/2021         |

**Article 3** : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 11 MAI 2021

POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES,  
ADJOINTE À LA CHEF DU BUREAU RH-1B,

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756